



Université Saint-Joseph de Beyrouth
Mission de pédagogie
universitaire



Manuel de pédagogie universitaire

usj.edu.lb/mpu/manuel

Chapitres supplémentaires 2019-2020

avec le soutien de



Maquette et mise en page : Murielle Chahine Toby, *Service des publications et de la communication (Spcom-USJ)*

Mise en page HTML Lina Koleilat Ghalayini

Imprimé à Beyrouth, 2014, Byblos

© *Tous droits réservés à la Mission de pédagogie universitaire - Université Saint-Joseph*

La reproduction ou la traduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

Des chapitres supplémentaires ont été ajoutés en 2015, 2017 et 2020

C-4 - ACCOMPAGNEMENT DES STAGES

1- Qu'est-ce que l'accompagnement des stages ?

C'est « un processus par lequel une personne...accompagne, soutient et dirige au besoin, une personne en voie de formation et d'apprentissage d'un métier ou d'une profession » (G. Boutin et L. Camaraire, 2001).

C'est permettre à un étudiant-stagiaire la construction personnelle de son profil professionnel dans une situation contextualisée et authentique.

2- Pourquoi l'accompagnement des stages ?

Pour aider l'étudiant-stagiaire à

- mettre en application les compétences requises au profil de sortie ;
- se prendre en main et participer activement à la construction de son identité professionnelle ;
- questionner ses acquis théoriques, réfléchir sur son savoir-agir et s'appropriier les gestes professionnels requis ;
- s'approprier les dimensions éthiques et organisationnelles en jeu dans un contexte institutionnel.

3- Qui est l'accompagnateur des stages ?

C'est un « chargé de stage »¹, mandaté par l'institution universitaire pour assurer, sur la durée d'un stage, les fonctions suivantes :

- faciliter l'intégration du stagiaire et le démarrage de son stage ;
- le soutenir dans son intervention et favoriser sa motivation ;
- le responsabiliser dans son processus d'apprentissage ;
- l'aider à développer ses compétences ;
- l'outiller pour analyser sa pratique, évaluer sa performance et garantir sa réussite ;
- assurer le lien entre l'institution et le terrain professionnel.

4- Quelles sont les formes d'accompagnement ?

- Accompagnement individuel de chaque stagiaire
- Accompagnement collectif d'un groupe de stagiaires

¹ - Voir les statuts de l'USJ.

5- Quelle démarche suivre ?

Dans une posture de « reconnaissance » du potentiel, des forces, des acquis de l'étudiant-stagiaire, l'accompagnateur de stage aide ce dernier à :

I. Avant le stage:

- identifier ses forces, ses attentes et ses besoins ;
- définir ses objectifs d'apprentissage par la pratique ;
- élaborer son contrat pédagogique et son plan de travail ;
- s'approprier les exigences de stage et les outils requis pour le processus d'accompagnement : journal de bord, portfolio d'apprentissage, bilans et grilles d'évaluation, etc. ;
- se familiariser avec le contexte et l'environnement de son stage ;
- se sentir en confiance et se sentir soutenu dans sa démarche.

II. En cours de stage

- adopter une posture respectueuse des exigences professionnelles et institutionnelles : confidentialité, culture de l'entreprise, valeurs, code déontologique, règlement intérieur, etc. ;
- développer les moyens et outils nécessaires à son intervention ;
- se connecter aux sources d'information nécessaires à l'évolution de son action et de sa formation pratique ;
- réfléchir sur sa pratique professionnelle, individuellement ou en groupe ;
- analyser l'intervention effectuée en lien avec les théories apprises et le contexte professionnel ;
- apprendre de ses erreurs et ajuster son intervention ;
- exprimer et gérer ses émotions et son stress ;
- gérer son temps et le contrôler ;
- produire les écrits et documents requis à l'intervention et requis pour l'accompagnement ;
- communiquer en confiance et avec aisance ;
- se sentir reconnu dans ses réalisations et dans ses apports.

III. En fin de stage

- identifier clairement ses apprentissages suite à une analyse réflexive autour de la pratique et du vécu lors du stage ;
- se fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage pour une étape ultérieure ;
- produire un rapport de stage répondant aux critères exigés par l'institution ;
- prendre part de façon efficace, pertinente et fiable à l'évaluation finale de son stage.

6- Pour en savoir plus

- **BOUTIN G. et Camaraire L. (2001)**, *Accueillir et encadrer un stagiaire...* Montréal, Editions Nouvelles AMS.
- **BOUVIER A. et OBIN J.P. (Coordonné par) (1998)**, *La Formation des enseignants sur le terrain*, Paris, Hachette.
- **LEGENDRE R. (2005)**, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin.
- **BESNARD et LIETARD (1993)**, *La Formation continue*, Paris, PUF.
- **VILLENEUVE L. (2006)**, *L'Accompagnement du stage supervisé*, Montréal, Edition Saint Martin.

Nicole ABDEL NOUR & Rima MAWAD
2013